

Rapport d'activités



Agir près de vous



Philippe Pinta
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aisne

Le secteur agricole, essentiel à notre économie départementale et nationale, connaît des changements perpétuels de réglementation, de marché et de prix.

Devant ce phénomène, nos entreprises sont dans l'obligation d'évoluer en permanence et donc de rechercher un maximum d'efficacité en termes d'organisation, de technicité, de financement, etc.

De son côté, la Chambre d'agriculture, consciente de ces enjeux, propose un accompagnement collectif et individuel dans le domaine des grandes cultures, de l'élevage, de la viticulture et de la diversification.

Notre souci premier est de participer au développement de nos entreprises en collectant un maximum de données réglementaires, économiques et techniques aboutissant à des conseils pratiques, soit sous forme de formations, de travaux de groupe ou de rendez-vous personnalisés.

Notre défi est également d'anticiper, avec vous, l'évolution des marchés, des nouvelles technologies et de la recherche. Nous devons aussi, pour favoriser votre ancrage sur le terrain, générer des liens avec les collectivités territoriales, les conseils départemental et régional, qui peuvent vous accompagner dans des champs d'actions particuliers.

La préoccupation permanente de l'ensemble des élus et des équipes techniques de la Chambre d'agriculture est de répondre à vos attentes. Ainsi, dans les mois qui vont précéder la régionalisation entre la Picardie et le Nord Pas de calais, nous allons tout mettre en œuvre pour garantir la proximité de nos services et être source de valeur ajoutée pour l'économie de notre département.

Formation.....	3
Aménagement rural.....	4-5
Agro-environnement.....	6-7
Elevage.....	8-9
Installation, transmission et projets.....	10-11-12
Centre de formalités des entreprises.....	13
Communication.....	14
Organigramme.....	15

SOMMAIRE



Former et informer les agriculteurs pour préparer l'avenir

L'ACCOMPAGNEMENT des projets professionnels des agriculteurs

Un guichet unique de la formation

La Chambre d'agriculture, en liaison avec les organisations professionnelles, participe à la mise en place d'un guichet unique de la formation continue, à destination des agriculteurs et des salariés.

Le service formation assure un rôle technique pour élaborer, convenir et financer les actions de formation, en réponse aux projets collectifs des agriculteurs. Cet accompagnement des formations repose aussi sur une veille réglementaire visant le respect des règles, des procédures et de l'exactitude des réalisations.

La mobilisation de partenariats financiers

Le pôle formation permet une recherche de financement (Vivéa-Fafsea...) pour accompagner les projets de formation et minimiser le coût des formations.

Une offre de formation diversifiée

En 2014, les thèmes de professionnalisation proposés ont concerné : l'installation agricole, la conduite de l'entreprise, les productions végétales, la progression technico-économique en élevage, certiphyto, ...

L'activité formation de la Chambre d'agriculture est en hausse en 2014 par rapport à 2013.

128 formations ont été réalisées, représentant 257 journées de formation et 19 375 heures/stagiaire.

L'APPRENTISSAGE d'un métier et l'insertion des jeunes

Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) géré par la Chambre d'agriculture a accueilli 554 apprentis et contrats de professionnalisation à la rentrée 2014. Notre effectif d'entrants au CFA progresse de 6,6 %.

Afin de mieux répondre aux besoins de salariés en exploitation agricole, l'UFA du CFPPA de Verdilly a transformé, à la rentrée, son brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole en brevet professionnel Agro-équipement.

La Chambre d'agriculture a accueilli avec l'IUT de l'Aisne la seconde promotion de la licence «management et développement économique des entreprises agricoles». La formation s'appuie sur des interventions partagées entre l'IUT, la Chambre d'agriculture et les différentes OPA.

LE CONSEIL de perfectionnement

Véritable outil d'orientation du CFA, le Conseil de perfectionnement s'est réuni à deux reprises en 2014 et s'est préoccupé, en règle générale, de l'organisation et du fonctionnement du CFA, mais aussi d'examiner les perspectives d'ouverture de filières ou de sections d'apprentissage.

LES INDICATEURS du CFA

Le taux de réussite aux examens : Le CFA horticole de Laon, qui rassemble 1/3 des effectifs du CFA et qui est directement géré par la Chambre d'agriculture, a un taux de réussite en progression pour s'établir à 91,09 %.

L'insertion professionnelle des jeunes sortant à 11 mois : Le taux d'insertion professionnelle du CFA est de 89,4 % sur les sortants 2013 dont 44,1 % d'entre eux poursuivent leur parcours de formation par un diplôme plus élevé.



L'APPUI pédagogique

En 2014, le CFA a poursuivi sa dynamique d'amélioration engagée dans plusieurs domaines : la coordination par des rencontres régulières, le fonctionnement pédagogique, les relations avec plus de 450 maîtres d'apprentissage et les 65 enseignants avec 1 à 2 visites dans chaque entreprise au cours de l'année scolaire, la formation des maîtres d'apprentissage à la sécurité. Une journée «pédagogique» a été réalisée le 23 mai à destination de l'ensemble du personnel du CFA en vue de rendre un meilleur service aux entreprises et aux apprentis.



PARTENARIAT départemental

Avec les autres CFA de l'Aisne, un partenariat départemental est réalisé dans l'orientation, la promotion et la gestion de l'apprentissage. Des actions significatives ont été réalisées :

- **l'organisation des Portes ouvertes** à laquelle près de 250 jeunes avec ou sans leur famille ont manifesté leur intérêt pour l'apprentissage agricole.
- **le Palmarès de l'apprentissage** qui récompense les meilleurs apprentis 2014 des CFA de l'Aisne. Ceux-ci ont été mis à l'honneur lors du 23^{ème} Palmarès de l'apprentissage le 2 décembre à Soissons.



Partenaire du développement du territoire

Interlocuteur des agriculteurs et des collectivités locales, le Pôle Aménagement Rural contribue au développement du département, en accompagnant les mutations du monde rural et en assistant les agriculteurs, les collectivités locales et les aménagements dans leurs projets.

DÉVELOPPEMENT local

Observatoire de l'intercommunalité et agricole

Plusieurs bases de données chiffrées et cartographies concernant les territoires du département sont disponibles. Pour 2014, une synthèse d'indicateurs économiques et d'occupation du sol a été élaborée pour chaque Communauté de communes et d'agglomération, soit 27 fiches.

Egalement, une mise à jour de la base intercommunalité à fiscalité propre et sans fiscalité propre a été réalisée. L'ensemble des données est disponible sur le site www.pays-aisne.org.

Pays de Thiérache

La Chambre d'agriculture a suivi avec intérêt et a participé à l'élaboration de la charte paysagère menée par le territoire de Thiérache.

Pays du Sud de l'Aisne – UCCSA

A cet effet, le PAR se tient informé des projets et veille à favoriser le lien avec la profession agricole.

Région Picardie

Différents dossiers régionaux ont été suivis en 2014 pour favoriser la prise en compte des activités agricoles dans les projets et schémas régionaux. Il s'agit notamment du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), de la Déclinaison de la Directive Inondation, des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), et de la cartographie des cours d'eau sur le département de l'Aisne.

URBANISME

Le PAR, en 2014, a suivi 55 procédures d'urbanisme (dont 45 projets d'élaboration, modification ou révision simplifiée de Plans Locaux d'Urbanisme, 5 projets de cartes communales et 5 projets de Schémas de Cohérence Territoriale). Le Pôle a proposé, à la signature du Président de la Chambre d'agriculture, un avis sur 28 projets de Plans Locaux d'Urbanisme dont un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de 12 communes, 5 cartes communales et 2 Schémas de Cohérence Territoriale. Un avis a été également rendu sur 9 dossiers de permis de construire non agricole, dans le cadre des dérogations de distance entre les tiers et les bâtiments d'élevage.

Consommation des terres agricoles

La CDCEA (Commission Départementale sur la Consommation des Espaces Agricoles) émet un avis sur tous les projets d'urbanisme. Ainsi, en 2014, 11 commissions se sont tenues et ont traité 2 SCOT, 13 PLU, 1 PLUI de 12 communes, 1 carte communale et 19 autorisations d'urbanisme.

FONCIER et aménagement

Le PAR étudie, avec les exploitants et les élus concernés, les projets structurants du territoire tels que : aménagements routiers, implantations de lignes électriques, Zone d'Aménagement Concerté... Son activité a été importante dans ce domaine en 2014 : les infrastructures routières (modifications ou créations de voiries par les services de la Voirie Départementale, dans le Saint-Quentinois ou le Laonnois), la circulation agricole, la convention déneigement (recensement des agriculteurs volontaires, mise à jour des barèmes d'indemnisation et rédaction d'un avenant à la convention départementale), travaux électriques et gaz (266 dossiers électriques moyenne et basse tensions et gaz étudiés), projet GRT Gaz entre Pontru et Villers-Faucon, sécurisation des corps de ferme aux abords des ouvrages électriques (10 demandes traitées), dossiers éoliens (7 avis préparés), suivi des dossiers de zone d'écurement des crues, aménagements fonciers agricoles et forestiers (10 demandes), acquisition par voie d'expropriation pour cause d'Utilité Publique (2 avis traités), mise à jour du protocole « éviction », barèmes d'indemnisation et redynamisation de cours d'eau. La réglementation relative aux chemins ruraux fait l'objet de nombreuses questions des agriculteurs. Le travail en commun avec l'USAA, l'APCA et la FNSEA permet au PAR de fournir des réponses adaptées.



DOSSIERS réglementaires environnementaux

La protection des captages d'eau potable

Le PAR prend en charge la représentation des exploitants agricoles auprès des instances compétentes (l'ARS, le Conseil Général, les hydrogéologues agréés,...). En 2014, 11 avis ont été rédigés.

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

En 2014, le PAR a participé à de nombreuses réunions de travail pour le SAGE Aisne Vesle Suipe. Le service surveille l'impact de ces orientations sur l'agriculture, en particulier concernant le recensement des zones humides.

Les Plans de Prévention des Risques

Le PAR étudie les dossiers réglementaires de Plans de Prévention des Risques et Coulées de Boues. Le PAR étudie chaque plan et s'intéresse aux zonages et règlements qui en découlent. En 2014, 7 avis ont été réalisés.

Travaux sur fossés et cours d'eau

En collaboration avec les services de la Police de l'eau de la DDT, le PAR accompagne l'exploitant agricole sur un dossier de déclaration de travaux sur cours d'eau.

MUAD (Mission d'Utilisation Agricole des Déchets)

En 2014, la Chambre d'agriculture, ADIVALOR et les distributeurs de l'Aisne ont reconduit les collectes de déchets agricoles. Ces opérations ont permis de récupérer 6,4 tonnes de produits phytosanitaires non utilisables, 197 tonnes d'emballages vides de produits phytosanitaires, 180 tonnes de plastiques et emballages agricoles usagés. En 2014, la Mission d'Utilisation Agricole des Déchets a mis en place, avec la Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale, une collecte de vieux pneumatiques usagés.

Boues urbaines, industrielles et matières de vidange

La MUAD a un rôle d'expertise dans ce domaine. En 2014, elle a accompagné 5 collectivités et 5 industriels dans leurs démarches et réflexions. Elle émet des avis techniques sur 10 plans d'épandage urbains, 5 plans d'épandage d'unités de méthanisation et 4 demandes d'agrément de vidangeurs. Chaque année, la MUAD réalise une estimation des quantités de boues, des surfaces et du nombre d'agriculteurs concernés par des épandages de boues urbaines sur le département de l'Aisne. Les données de l'épandage de boues sont toujours disponibles avec un décalage d'un an. Pour les boues urbaines, le bilan 2014 est donc de 17 612 tonnes de matière sèche, 4 357 hectares concernés et 163 utilisateurs dans l'Aisne.

Compostage et méthanisation

La MUAD participe aux réunions de la commission consultative chargée du suivi du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEMA) (1 réunion en 2014). Elle répond aux nombreuses questions (réglementaires, techniques...) des agriculteurs axonais concernés ou sollicités pour l'épandage des composts de fientes de volailles des pays limitrophes (Belgique et Pays-Bas). En 2014, elle a accompagné 4 projets de méthanisation sur le volet « déchets ». Elle mène également une étude sur le Bois Raméal Fragmenté (BRF) de déchets verts. En 2014, elle a participé à 3 réunions de travail.

AISNE AVENIR : action interconsulaire

Les trois Chambres consulaires de l'Aisne (CCIA, CMA et CA) collaborent au sein de l'association : Aisne Avenir, qui assure un rôle d'acteur économique utile à chacun des ressortissants. En 2014, l'assemblée générale a eu lieu le 12 décembre. Des comités de pilotage et des groupes de travail pilotés par leur chef de projets respectifs ont été mis en place. Le PAR participe à l'organisation des réunions, à la définition du plan d'actions et suit sa mise en œuvre. Les actions concernent plusieurs domaines, et fait ainsi appel à l'implication de plusieurs services de la Chambre d'agriculture.



ACCOMPAGNEMENT des collectivités locales

Dans la continuité de ses engagements historiques aux côtés des élus de l'Aisne, en matière d'aménagement du territoire, de préservation de la ressource en eau et des milieux, la Chambre d'agriculture de l'Aisne affirme sa solidarité avec les collectivités rurales en leur proposant un accompagnement sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement, la gestion des services publics et l'érosion. En 2014, le PAR a conclu 7 contrats d'assistance à maître d'ouvrage. 2 contrats ont été terminés et soldés en 2014.



MISSION érosion

La mission érosion contribue à accompagner les exploitants agricoles et les collectivités pour identifier les causes des coulées boueuses, ainsi que les porteurs de projet, proposer des solutions et trouver des accords amiables pour l'installation d'aménagements. Ces actions sont présentées régulièrement en comité de pilotage réunissant tous les organismes intervenant sur le domaine de l'érosion (appui technique, financeurs, scientifiques) : Conseil général de l'Aisne, DDT / service environnement, Union des syndicats de rivières, Agences de l'eau, CIVC, SGV, DREAL, Conseil régional de Picardie.



Un accompagnement et un dossier adapté aux évolutions techniques

L'agronomie au cœur des pratiques agricoles est une des composantes importantes pour concilier performances économique et écologique. La recherche et l'innovation doivent également conforter l'agriculture dans sa double ambition voire la suppléer en cas d'impasses techniques. Cela conduit à rechercher des innovations dans le domaine particulier de l'agro-écologie et à faire évoluer les systèmes de production pour davantage de compétitivité et de durabilité. C'est dans ce dessein que la Chambre d'agriculture de l'Aisne diffuse auprès des exploitants agricoles le fruit des programmes d'expérimentation auxquels elle participe et s'engage à accompagner les exploitants agricoles à visiter de nouveau les horizons de l'agronomie.

LA DIFFUSION des innovations en matière d'agro-équipements

En 2014, la Chambre d'agriculture s'est fortement investie à l'élaboration d'un guide sur les techniques dites de «non labour», mettant en exergue l'importance des compétences en matière d'agronomie pour y recourir.

Dans le cadre du programme régional «agronomie et innovation» et considérant que l'agro-équipement est un des leviers incontournables de la double performance, les Chambres d'agriculture de Picardie ont organisé, en 2014, quatre journées techniques sur la contribution du machinisme agricole à la réduction des intrants. Dans l'Aisne, la manifestation a eu lieu à Tupigny le 14 mai avec pour thème : les outils et techniques de modulation des intrants à l'échelle intra-parcellaire.

LES EXPÉRIMENTATIONS menées par la Chambre d'agriculture de l'Aisne

Les protocoles pour les essais sur les grandes cultures ont été établis en vue d'évaluer, entre autres, les réponses des cultures de blé à l'azote tant en matière de rendements que de taux de protéine (décalage du premier apport, apports tardifs,...). D'autres essais ont permis de valider certains outils d'aide à la décision en matière d'ajustement de la dose d'azote, d'étudier la faisabilité de la localisation de l'apport d'azote au moment du semis ou d'établir une courbe de réponses en fonction de doses de fongicides appliquées sur une variété de blé sensible à la septoriose.

Ces essais ont été complétés par un essai désherbage sur betteraves en vue de vérifier l'intérêt d'un herbicide incorporé avant le semis dont l'objet est de réduire le nombre de passages de post-levée et de démontrer la pertinence de l'association herbicide incorporé et du désherbage pour réduire significativement le nombre d'herbicides de post-levée.

En partenariat avec Bonduelle, Expandis et les organisations de producteurs, la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est investie dans une expérimentation sur la protection intégrée en vue de tester et mettre au point des techniques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant une production de qualité : les essais ont porté sur la culture de jeunes carottes (désherbage et bio-agresseur) en parcelles agricoles.

Notons également la très intéressante conférence des réseaux DEPHY de Picardie faisant état des connaissances et techniques décrites à partir de ces réseaux depuis leur mise en œuvre.

Pour accompagner les exploitants agricoles dans leurs choix de cou-

verts en intercultures, une plateforme d'expérimentation a été installée à Neuville-les-Dorengt. Les résultats ont été présentés lors d'une porte ouverte : effets des couverts sur la structure du sol, sur la valorisation des cultures dérobées par les animaux (bovins ou ovins) et sur les modes de récolte des couverts avec démonstration de matériels de récolte.

En matière de production fourragère, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a de nouveau assuré le suivi hebdomadaire de la pousse de l'herbe et le développement des maïs fourragers tant en matière de quantité que de qualité. Ces données sont notamment diffusées au travers de la rédaction du message technique publié dans «l'Agriculteur de l'Aisne» et dans la messagerie «Agroperformance».

En 2014, les Chambres d'agriculture de Picardie ont élaboré un compte-rendu des essais menés en région et un guide de préconisations pour les systèmes agricoles en agriculture biologique. Les préconisations techniques sont également diffusées par messagerie au travers de 19 numéros «Info bio».



L'ANIMATION dans les bassins d'alimentation de captage d'eau

En 2014, les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne ont assuré le suivi de 27 captages, participé à 4 réunions publiques, 13 comités de pilotage, 6 réunions d'information des exploitants agricoles. Ils ont élaboré 3 nouveaux essais, organisé 5 journées techniques, produit 20 lettres d'information. Le travail en amont du dispositif des MAET est toujours aussi chronophage avec la rédaction ou modification de 13 cahiers des charges. Les conseillers de la Chambre d'agriculture ont également accompagné 27 exploitants agricoles pour l'obtention d'une aide publique au titre du Plan Végétal pour l'Environnement.

En 2015, les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne se sont fortement investis pour analyser les différents projets de plan d'actions régional sur les pollutions azotées d'origine agricole et proposer notamment des mesures conciliant performances économique et environnementale dans les zones d'actions renforcées. Ils ont assuré par la suite l'information des exploitants agricoles par des réunions ad hoc.

Pour progresser en matière de connaissance sur les transferts et, notamment, la vitesse de transfert des nitrates dans les nappes d'eau souterraines mais aussi en vue de vérifier si les pratiques agricoles récentes auront un impact significatif sur la qualité des eaux souterraines, la Chambre d'agriculture a participé à une étude sur les sondages profonds menée par le BRGM. Les résultats sont assez rassurants et montrent une vitesse de transfert assez lente des nitrates en sol non saturé. Ces résultats ont été diffusés lors de diverses réunions d'information.



LES AUTRES TRAVAUX de recherche et développement

La Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est engagée, à divers titres, pour gagner en compétences sur l'agro-écologie dans différents programmes de R & D (pas de temps moyen et long termes) en vue de conforter la compétitivité des systèmes agricoles axonais :

- **AutoN** : porté par la CRA51, il vise à la mise au point de systèmes de cultures plus autonomes en azote ;
- **sol-D'Phy** : ce programme, conduit par Agro transfert, vise à créer des outils de diagnostic de la fertilité des sols et sur l'état structural du sol ;
- **N'EDU** : projet visant à la création de parcours de formation et de ressources pédagogiques sur la gestion de l'azote en agriculture.

LE DÉVELOPPEMENT de Mes P@rcelles et de Sérénité

Mes P@rcelles est un outil de gestion des informations parcellaires et d'enregistrement des pratiques. La volonté de le développer chez les viticulteurs s'est traduite par la participation de deux conseillers au salon Viti-Vini à Epernay. Le nombre d'abonnés fin 2014 est de 176 dont 12 pour la formule Sérénité, nouvelle prestation mise en œuvre en 2014 visant à dégager l'abonné des opérations de saisie.

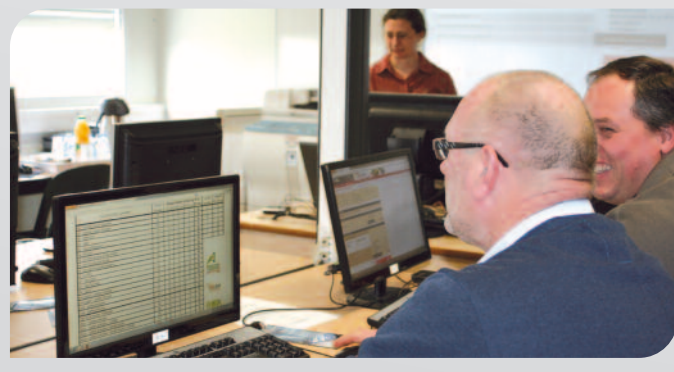


La Chambre d'agriculture de l'Aisne a mis au point, avec ses partenaires historiques, la mesure AZUR qui promeut auprès des pouvoirs publics et des collectivités chargées de la production et de l'approvisionnement en eau potable. Elle est pour l'instant déployée pour assurer une meilleure gestion de l'azote sur les captages de Landifay-et-Bertaignemont, Lesquielles-Saint-Germain, Wiège-Faty, Morgny-en-Thiérache, Croix-Fonsommes et Marle. 2014 est la deuxième année de sa mise en œuvre : 164 exploitants sont déjà engagés.

Les enseignements tirés des expérimentations enrichissantes qu'ont été Agripéron et Agriper'Aisne ont nourri la construction partenariale d'un nouvel outil de conseil : la mesure Zéphyr, dont l'ambition est de lister, de façon exhaustive, les conseils adaptés aux sols et les risques de transferts de phytosanitaires vers les eaux, en écartant les pratiques à risques et en privilégiant des solutions techniques adaptées aux contextes agronomiques. Il reste à la finaliser et à en assurer la promotion.

DES FORMATIONS... au plus près des besoins

- Sur les produits phytosanitaires : les formations au Certiphyto constituent un dossier prioritaire en matière de formation pour les utilisateurs professionnels (553 stagiaires agricoles) et pour le public des collectivités territoriales au travers du «Certiphyto collectivité» (6 formations de deux jours à destination de 87 stagiaires).
- Sur la pulvérisation en vue de comprendre et décrire les facteurs limitants, les moyens pour les dépasser tout en respectant la sécurité de l'utilisateur et l'environnement.
- Sur la réglementation liée à la transposition de la directive nitrates.
- Sur la prise en compte de la biodiversité.
- Sur le dispositif des MAE en 2014.
- Sur Mes P@rcelles : 7 formations «Mes p@rcelles débutant» et 1 formation «Mes p@rcelles perfectionnement» ont été réalisées en 2014.





Optimiser la performance des élevages

Performance, adaptabilité, durabilité, conditions de travail. C'est sur ces enjeux que les éleveurs sollicitent le service élevage. Pour y répondre, nous proposons aux éleveurs un accompagnement technique, économique et réglementaire dans le contexte global de l'exploitation. Conseils bâtiment, permis de construire, conseils de production, accompagnement réglementaire, chacun met en oeuvre ses compétences au service des éleveurs.

BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

La Chambre d'agriculture propose des services et de la formation sur la thématique des bâtiments d'élevage et du matériel d'équipement pour : concevoir un projet, élaborer les dossiers techniques et les dossiers de demandes de subvention, vérifier que le projet soit conforme à la réglementation et si besoin réaliser les dossiers nécessaires.



Ainsi, en 2014, l'équipe bâtiment a réalisé 187 dossiers, dont 32 conseils bâtiment, 42 permis de construire, 28 PMBE, 12 plans de performance énergétique, 20 plans d'épandage, 24 dossiers installations classées et 29 dispositifs d'aide aux conditions de travail (DACT).

Accès aux aides

Grâce à son activité, l'équipe bâtiment a permis à 69 éleveurs d'accéder à une aide de l'Etat, de la Région ou du Conseil Général. Ceci a permis aux éleveurs du département d'obtenir plus d'un million d'euros d'aides.

Stockage des effluents d'élevage

L'année 2014 a vu la mise en place de modifications concernant la directive nitrates avec notamment le calcul des capacités de stockage des effluents d'élevage. La Chambre d'agriculture a informé les agriculteurs à travers 5 réunions réparties sur le département, des articles dans «l'Agriculteur de l'Aisne», des permanences tenues par les conseillers et des courriers informant des possibilités de demander une dérogation pour obtenir le cas échéant un délai de 2 ans pour la mise en conformité. Plus de 450 éleveurs ont formulé cette demande auprès de la DDT. De plus, un bilan de l'impact des modifications de la directive nitrates sur les capacités de stockage a été réalisé grâce à une enquête téléphonique auprès d'une centaine d'éleveurs.

PRODUCTIONS ELEVAGE

LES ACTIONS transversales

Conditions de travail en élevage

En janvier 2014, l'équipe élevage a animé 2 portes ouvertes sur les conditions de travail en élevage. Le thème retenu portait sur la mécanisation du paillage et la distribution de l'alimentation. Ces journées ont accueilli près de 260 personnes, dont 175 éleveurs laitiers, allaitants, ovins et engraisseurs de jeunes bovins.

Herbe et autonomie alimentaire

33 DGSE et projets ont été réalisés par les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Cette année, une analyse a été réalisée concernant la nature des investissements réalisés par les éleveurs en faveur de l'herbe et de l'autonomie alimentaire.

Cultures dérobées

Visite d'essai CIPAN/cultures dérobées. Zoom sur les cultures dérobées à vocation fourragère et leur valorisation (ovins, bovins lait et viande) le 28 octobre 2014 à Dorengt (environ 50 personnes).

IDENTIFICATION des animaux

La Chambre d'agriculture de l'Aisne assure la fonction d'EdE de l'Aisne et depuis le 26 décembre 2012 est agréée pour le département de l'Aisne et de l'Oise, par arrêté du Ministère.

Le service identification a pour missions :

- la gestion des détenteurs
- l'identification et l'enregistrement des animaux dans la base de données
- la fourniture et la gestion des repères d'identification officiels
- l'enregistrement de la certification de parenté bovine
- la perception et le reversement de la CVO équarrissage
- l'information et le conseil aux détenteurs et aux partenaires de l'élevage
- le système de management de la qualité identification-génétique.

Nombre de détenteurs ou d'exploitations suivies :

1 558 éleveurs en 2014 (1 593 en 2013) pour 205 793 bovins, 863 éleveurs en 2014 (898 en 2013) pour 28 951 ovins.

BOVINS LAIT

11 exploitations suivies sur leurs résultats technico-économiques. Ces références ont permis, en 2014, de réaliser 1 note d'ambiance, 2 brochures (l'incidence de la réforme de la PAC ; impact économique de la conjoncture sur les systèmes laitiers) et la parution de 5 articles de presse. 2 groupes suivent la formation «Coûts de production» co-animée avec ACE. A ces formations s'ajoutent des formations sur les médecines alternatives en élevage et sur les échanges paille-fumier. Les producteurs de lait bio bénéficient d'un accompagnement spécifique notamment via les gestions technico-économiques (5 producteurs), les journées techniques et l'envoi du bulletin «info-bio».

Avec l'arrivée de la fin des quotas, la Chambre d'agriculture a rencontré plusieurs laiteries de l'Aisne pour accompagner les producteurs de lait dans leur développement. 2 interventions en assemblée générale et des diagnostics Capacilait en exploitation ont suivi.

Cette année a été marquée par l'organisation d'une journée «Eleveur laitier demain : nouveau contexte, nouvelle stratégie», qui a rassemblé les acteurs de la filière et une centaine de producteurs, le 15 septembre à Vervins.



BOVINS VIANDE

6 groupes (dont 2 en partenariat avec CYALIN Section JBA) sont accompagnés sur des thématiques techniques et économiques. Ces groupes répondent aux objectifs suivants : mesurer et comparer les performances techniques et économiques de l'atelier allaitant, identifier les marges de progrès de l'élevage pour améliorer sa rentabilité et échanger et confronter les expériences et les pratiques entre éleveurs. Par ailleurs, une formation «Elaborer un projet de création d'un atelier d'engraissement de jeunes bovins» a réuni 8 agriculteurs. 107 actions individuelles ont été menées : gestions technico-économiques, appuis techniques alimentation, études de projets...

Dans le cadre de Progrès Viande 02 (partenariat CA 02, CYALIN Section JBA, EMC2 Elevage, ACE, GDS, ELVEA 02/80), une journée départementale viande bovine a réuni 80 participants dont 68 éleveurs à Rozoy-sur-Serre. Les thématiques portaient sur la complémentarité des productions sur une exploitation et sur le travail en élevage allaitant. 3 réunions de remises de résultats tableaux de bord vaches allaitantes (621 élevages) sur le thème «Votre stratégie antiparasitaire est-elle correcte et cohérente ?»

Enfin, l'acquisition de références (8 fermes suivies dans l'Aisne) a permis l'édition de la plaquette «Broutard Picard Idoine», 4 numéros de «Techniviande» et des documents de référence d'Aisne Comptagri et de CER France.

OVINS

5 exploitations sont suivies dans l'Aisne pour l'acquisition de références. Ces références ont été valorisées via les 4 bulletins d'information «Brèves de bergerie», mais aussi dans la publication nationale «Actualisation économique des cas types en conjoncture 2013».

La volonté de «relance ovine» se traduit notamment par le partenariat avec Bergers du Nord Est, et s'est poursuivie à travers l'organisation d'une porte ouverte. 2 groupes sont suivis en partenariat avec BNE. La filière a été présente en 2014 sur plusieurs événements : 15 éleveurs étaient présents à la Foire de La Capelle pour participer au concours ovin, 25 étudiants de 6 établissements scolaires ont participé aux Ovinpiades des Jeunes Bergers, 2 interventions ont eu lieu dans les lycées de Vervins et Crézancy pour présenter la production ovine. 6 études projets ont été faites.



VOLAILLES

15 exploitations ont participé à l'enquête annuelle «GTE». Chaque structure a bénéficié d'une fiche de restitution individuelle pour être en mesure de se comparer aux références.

Le service a organisé une visite sur le thème de la méthanisation. Il a également réalisé une formation, «Respecter la directive nitrates en aviculture».

PORCINS

Conformément à la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme, c'est un conseiller de la Somme qui assure le suivi des exploitations porcines de l'Aisne. En 2014, 6 gestions technico-économiques ont été réalisées pour les éleveurs.

EQUINS

Les actions de références sont coordonnées au niveau régional entre les Chambres d'agriculture de Picardie. La Chambre d'Agriculture de l'Aisne a contribué sur les points suivants : le suivi de 5 fermes de références, la participation aux publications de la zone Grand Ouest, l'accueil de 7 porteurs de projet en lien avec le pôle installation, transmission et projets, la formation sur le thème de l'installation équestre en Picardie, la création d'un logiciel de calcul de coût de production pour les centres équestres avec 1 session de formation et l'organisation d'une journée sur les nouvelles règles fiscales appliquées au monde du cheval.



Accompagner les projets et développer la valeur ajoutée

L'activité de l'équipe installation, transmission et projets s'articule autour de plusieurs axes : le renouvellement des générations, l'accompagnement de projets et la maîtrise des coûts de production.

Dans un objectif de maintien de la compétitivité des exploitations agricoles, l'équipe propose des services aux agriculteurs par l'acquisition et la diffusion de références technico-économiques, l'animation de groupes et de projets, l'organisation de formations, le conseil et les expertises spécifiques, ou encore l'appui au montage des dossiers de subvention.

INSTALLATION

Point Accueil Installation

Le Point Accueil Installation est le premier interlocuteur des futurs agriculteurs en cours d'installation. 144 porteurs de projets ont été rencontrés en 2014.



Installations aidées par l'Etat

La Chambre d'agriculture est agréée comme Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP) et comme maître d'œuvre du stage 21 heures. 68 personnes ont été reçues en rendez-vous PPP pour faire un bilan de leurs compétences et de leurs projets. 4 sessions de stages 21 heures ont été réalisées tout au long de l'année, rassemblant 50 candidats.

La Chambre d'agriculture assure également la mission de service public pour la pré-instruction des dossiers d'installation. En 2014, le service a contribué à la validation de 35 dossiers d'installation et de 15 dossiers d'avenants en CDOA. Sur les 35 installés, 50 % le sont en polyculture, 26 % en élevage laitier et 23 % en polyculture élevage (bovin viande et autre). 30 % des installations se sont faits à titre individuel et 70 % en société. Une grande majorité des installations s'est faite à titre principal (2 installations à titre secondaire).

Installation régionale (PARI)

Ce programme, créé en décembre 2012, est financé par le Conseil Régional de Picardie. Les 3 Chambres départementales de Picardie en assurent le pilotage en collaboration avec d'autres partenaires. En 2014, 63 porteurs de projets ont pu bénéficier de cet accompagnement (rencontres individuelles avec les référents projet, technique et économique, et formations spécialisées). 7 dossiers d'installation ont pu se concrétiser et être financés par le Conseil Régional (maraîchage, apiculture, fermes laitières avec transformation, etc).

TRANSMISSION

Pôle cessation-transmission

Il constitue un maillon incontournable pour l'information de premier niveau dispensée aux futurs cédants et dans leur accompagnement. A l'issue des rencontres organisées avec les cédants, 5 exploitations agricoles ont été inscrites au RDI en 2014 (répertoire départemental à l'installation).

Bulletin «Bien transmettre»

Ce bulletin consiste à diffuser des informations auprès de futurs cédants sur la transmission. Il a été envoyé à 150 exploitants, transmis aux bureaux décentralisés de la Maison de l'Agriculture et distribué lors des réunions «transmission» organisées en 2014.

Repérage des exploitants sans successeurs

4 réunions ont été programmées à La Capelle, Vervins, Chauny, Château-Thierry. Elles ont suscité l'attrait de 30 participants. A l'issue des réunions d'information, 20 visites ont été réalisées chez les exploitants.



Cléo

La Chambre d'agriculture de l'Aisne et l'USAA poursuivent le développement de CLEO, outil de conseil conçu pour sécuriser les exploitations sur tous les aspects réglementaires et pour simplifier le quotidien des agriculteurs. En 2014, on compte 77 abonnés dont 4 nouveaux, 177 fiches SI-CLEO téléchargées, 8 fiches mises à jour et 2 nouvelles fiches créées.

DIVERSIFICATION, circuits courts et agrotourisme

Point Info Diversification

Le service accompagne les agriculteurs dans leurs projets de diversification (produits fermiers, accueil de public, hébergement...), avec pour objectif de les guider dans les questions à se poser en amont du projet et de les orienter vers les bons interlocuteurs. 86 contacts ont été enregistrés et ont bénéficié d'informations variées (réglementaire, technique, aides financières, contacts utiles, etc). 21 dossiers ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, avec un accompagnement personnalisé pour construire un projet.



Programme valeur ajoutée

Le service a suivi la réalisation de 13 contrats de progrès ou appuis techniques, dont 11 dans la catégorie produits fermiers et 2 en accueil de public. Deux journées professionnelles ont été préparées en 2014, pour une réalisation début 2015. Le service a aussi organisé 3 formations, réunissant 30 participants. Enfin, 3 diagnostics sont en cours, avec pour objectif de recenser les producteurs, d'identifier les gammes de produits et d'approcher leur volume d'activités (viande bovine, œufs et maraîchage).



Actions de mobilisation et démarche des réseaux

Le service assure la promotion des marques «**Terroirs de Picardie**» (marque régionale qui vise à valoriser les savoir-faire picards et à assurer une meilleure visibilité de l'offre picarde en produits alimentaires) et «**Bienvenue à la ferme**» (marque nationale de valorisation des activités d'accueil et de vente de produits de la ferme).

Le réseau «**Bienvenue à la ferme**» est constitué de 50 exploitations qui proposent, au total, 73 offres de prestations agréées, dont 15 demandes d'agrément ont été instruites. www.bienvenue-a-la-ferme.com/picardie

Le service participe également à l'animation de l'association «**Agriculture et tourisme O2**», qui permet de favoriser une cohésion et une dynamique départementale autour de la vente de produits ou d'accueil à la ferme. Fin d'année 2014, l'association comptait 69 adhérents (dont 50 sont labellisés «**Bienvenue à la ferme**»), proposant 107 prestations.



ENERGIE et biomasse

Le service accompagne les agriculteurs dans leurs projets de réduction des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables, par la réalisation de diagnostics énergétiques. Comme Dia'Terre, ils sont nécessaires pour les demandes d'aides à l'investissement dans le cadre du Plan de Performance pour l'acquisition de matériels réduisant les consommations d'énergie.

En 2014, le Point Info Énergie a enregistré 42 contacts : 15 en méthanisation, 16 en économie d'énergie, 8 en solaire photovoltaïque et 3 en biomasse.

Un regain d'intérêt est constaté sur le photovoltaïque avec un cadre tarifaire revu et une baisse du montant des investissements. La méthanisation est également au cœur des interrogations actuelles avec des perspectives encourageantes sur la mise en place d'unités dans l'Aisne grâce à des tarifs de rachat de l'énergie électrique ou du gaz incitatifs et des dispositifs de soutien.

Concernant la biomasse, le travail d'acquisition de références et d'accompagnement des projets contribue au développement des filières de valorisation non alimentaire sur le territoire. Le travail d'étude sur l'amélioration de la méthode pour l'évaluation des gisements et la formulation d'approvisionnements locaux et durables dans le cadre du projet OPTABIOM est finalisé.



La Chambre d'agriculture gère, depuis 2012, la plateforme «**Aisne Produits Locaux**» qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs professionnels (restaurants des collègues). Plus de 48 acheteurs ont déjà passé une commande en ligne à une vingtaine de producteurs locaux.

L'appui et l'organisation d'évènements

En 2014, le service a participé à l'organisation d'évènements : les rencontres «**dynamique des territoires**», la Randonnée gourmande (228 participants), le Salon de l'agriculture, le Printemps de l'agriculture, le Printemps et l'Automne Bienvenue à la ferme, la Foire aux dépliants touristiques, le Village gourmand et le concours agricole de la Foire de La Capelle.



ACCOMPAGNEMENT des salariés agricoles (ASAVPA) et bourse d'emploi

L'Association a pour mission d'informer, de rencontrer et de rassembler les salariés agricoles, autour de visites, réunions et sorties. L'association gère également :

L'Echardonnette, bulletin qui paraît tous les trimestres et qui traite de la vie de l'association, de la vie professionnelle, de l'emploi, de la formation, de la vie sociale et de la fédération régionale. Il est envoyé à tous les salariés agricoles de l'Aisne.

La bourse d'emploi a pour objet de recueillir les offres et les demandes d'emploi concernant les salariés agricoles et de les mettre en relation avec la volonté d'aider les personnes motivées. En 2014, elle compte 325 inscriptions, 76 placements et 1 384 contacts. Une permanence est ouverte tous les mercredis après-midi dans les locaux de la Maison de l'Agriculture pour accueillir les demandeurs d'emploi. Les offres et demandes sont mises en ligne et actualisées chaque semaine sur le site de la Chambre d'agriculture.



LE FORUM des opportunités 2014

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a organisé son premier «Forum des opportunités» le jeudi 5 juin 2014 à Samoussy au Clos d'Etrepois. «Le principe est de créer un point de rencontre entre des filières souhaitant développer leur production dans l'Aisne et les agriculteurs du département en recherche de valeur ajoutée sur leur exploitation. Nous sommes convaincus que le secteur agricole et agroalimentaire du département est porteur et que le contexte est favorable pour impulser une dynamique de développement. D'ailleurs, une grande diversité d'entreprises participera à cet événement : 9 filières seront représentées par plus de 28 entreprises (filiales légumes, bovine, ovine, volaille, petits fruits, tourisme, produits locaux, non alimentaire, biomasse, énergie, circuits courts, etc...)» nous expliquait Pascal Lequeux.

Cette première édition a rencontré un vif succès. Plus de 400 exploitants et acteurs du monde agricole ont poussé les portes du Clos d'Etrepois pour découvrir les entreprises liées à l'agriculture et discuter avec des entrepreneurs en quête de nouveaux producteurs.

SUIVI des agriculteurs en difficulté

L'année 2013/2014 se caractérise par un maintien global du nombre d'agriculteurs suivis. La diminution du nombre de nouveaux contacts depuis 2011 s'explique par l'absence de mesures d'urgence et de soutien apportées aux différentes filières agricoles (FAC Lait, PSEA, DACS Agri) et grâce à une amélioration de la conjoncture et des résultats pour la majorité des productions. Néanmoins, les difficultés persistent comme le montrent les engagements pour des allègements de cotisations sociales et le nombre élevé de demandes d'agriculteurs pour en bénéficier : plus de 160 demandes de prise en charge.

En 2014, une quarantaine d'exploitations a fait l'objet d'un conseil : rencontres des exploitants, visites sur les exploitations, suivis téléphoniques, contacts divers. La Chambre d'agriculture assure également des rencontres avec les autres organismes concernés, les rédactions de formulaires administratifs, de documents de synthèse, d'études et de simulations. Certaines de ces exploitations n'ont pas poursuivi la procédure «Agriculture en difficulté» et la majorité n'est pas traitée dans le cadre de la procédure administrative.

MACHINISME et agro-équipement

CUMA

En partenariat avec l'USAA, la Chambre d'agriculture a réalisé en 2014 l'accompagnement de 65 CUMA sur les 75 adhérentes à la Fédération départementale des CUMA. Cet accompagnement se fait par le conseil en agro-équipement mais aussi sur la gestion administrative des CUMA, le travail de relationnel de groupe, la gestion de conflits, la planification de l'investissement, la création et la dissolution de CUMA. Dans l'Aisne, il existe aujourd'hui 90 CUMA. Les 75 CUMA du réseau FDCUMA représentent près de 1 300 agriculteurs soit 1 agriculteur sur 4 en CUMA.

Contrôle pulvérisateur

Les Chambres d'agriculture de Picardie possèdent du matériel permettant le contrôle pulvérisateur afin de répondre à la réglementation en vigueur. En 2014, 17 contrôles ont eu lieu.

Accompagnement des démarches d'investissements matériels en commun

La stratégie de mécanisation des agriculteurs du département évolue selon la conjoncture générale qui, d'une année à l'autre, peut se retourner complètement, ce qui nécessite un accompagnement technique, économique et humain.





Un guichet unique centralisé

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) fonctionne sur le principe d'un guichet unique. Ce système permet ainsi de centraliser en un seul dossier l'ensemble des démarches relatives à la création d'une entreprise agricole.

Le CFE intervient dans toutes les étapes importantes de la vie d'une société ou d'une entreprise agricole ou individuelle. En 2014, le service a enregistré 50 créations de sociétés (contre 53 en 2013), 270 modifications de sociétés (265 en 2013), 10 radiations (contre 15), 138 créations à titre individuel (contre 145), 59 modifications à titre individuel (contre 48), 111 cessations à titre individuel (contre 125) et 20 indivisions (contre 15).

Le CFE gère également, depuis décembre 2007, l'Aide aux Chômeurs à la Création ou à la Reprise d'une Entreprise (ACCRES). La demande d'ACCRES peut être réalisée lors du dépôt du dossier de création d'entreprise ou de déclaration de modification, ou 45 jours au maximum après le dépôt de dossier. 13 demandes ont été traitées en 2014, contre 11 en 2013.

Le volume d'activités du CFE se situe à 671 dossiers traités en 2014 contre 677 de même nature l'année précédente.

Nombre de dossiers traités

DOSSIERS	2013	2014
Créations de sociétés	53	50
Modifications de sociétés	265	270
Radiations de sociétés	15	10
Créations à titre individuel	145	138
Modifications à titre individuel	48	59
Cessations à titre individuel	125	111
Indivisions	15	20
Radiation greffe	0	0
ACCRES	11	13
TOTAL	677	671



Promouvoir les services de la Chambre d'agriculture

L'agriculture communique en direction des agriculteurs, mais aussi en direction des acteurs de la sphère agricole et du grand public. Elle utilise tous les vecteurs à sa disposition pour diffuser une information pratique, fiable et répondant aux attentes des différents types d'interlocuteurs. En ce sens, elle développe ses outils informatiques, entretient des relations proches avec les journalistes et forme ses responsables à la communication par voie de médias.

CONSEIL

La communication de la Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs, et aux services de la Chambre d'agriculture, son conseil pour la définition d'une stratégie de communication portant sur le choix de supports, la présentation de messages, le choix d'interlocuteurs le cas échéant... En 2014, le service est intervenu dans ce sens sur les dossiers concernant les prestations de la Chambre d'agriculture, l'économie, l'environnement, l'aménagement de territoire ou encore les produits de terroir.

MÉDIAS

Le service veille aux bonnes relations avec les médias grand public et/ou professionnels. Il assure une veille médiatique sous la forme d'une revue de presse adressée aux élus et d'un « hors revue de presse » destiné au président et au directeur. Le service répond aux sollicitations des médias, identifie leurs demandes, les devance quand c'est possible. Il a rédigé des communiqués de presse à destination des médias grand public et/ou presse spécialisée, de « L'Agriculteur de l'Aisne » ou des sites internet de la Chambre d'agriculture. Il travaille à créer un réflexe « agriculture » chez les journalistes. En moyenne, 25 articles ont été consacrés chaque mois à l'agriculture axonaise et picarde sur des supports grand public régionaux ou nationaux mais aussi sur des supports professionnels.

ÉVÉNEMENTS

Le service communication participe aux événementiels en amont et en aval. Cette action se concrétise par la participation à l'organisation, à l'animation de stands et à la mise en valeur de la participation de la Chambre d'agriculture à l'événement avant, pendant et après l'événement. En 2014, le service a été mobilisé pour le Tour de France, la Foire de La Capelle, la visite du Salon de l'Agriculture avec la presse et les responsables politiques. De la même façon, le service intervient en appui à l'organisation des actions consulaires et veille à une bonne mise en valeur, notamment médiatique, de ces actions.

GROUPE communication régional

L'activité du groupe communication régional porte essentiellement sur l'animation du site portail-picard et sur la rédaction de la newsletter CA Hebdo. Le service a participé à la vie du site portail-picard en alimentant en actualités les rubriques actualité picardes, axonaises et celles liées aux productions. La newsletter est adressée chaque semaine, par mail, à l'ensemble des ressortissants des trois Chambres d'agriculture de Picardie.

WEB et sites internet

Les quatre Chambres d'agriculture de Picardie (CRAP, Aisne, Oise, Somme) sont réunies sur un même site internet. Le site portail picard permet de réunir les informations communes aux quatre Chambres d'Agriculture. Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014, le site www.agri02.com a atteint 21 544 visites pour 28 965 pages vues, le site www.pays-aisne.org a enregistré 13 974 visites pour 66 003 pages vues et le site www.chambres-agriculture-picardie.fr a reçu 255 135 visites pour 328 892 pages consultées. Soit un nombre global de 290 653 visites pour 423 860 pages consultées. On compte en moyenne 790 visites quotidiennes pour l'ensemble des sites (Source : Google Analytics).



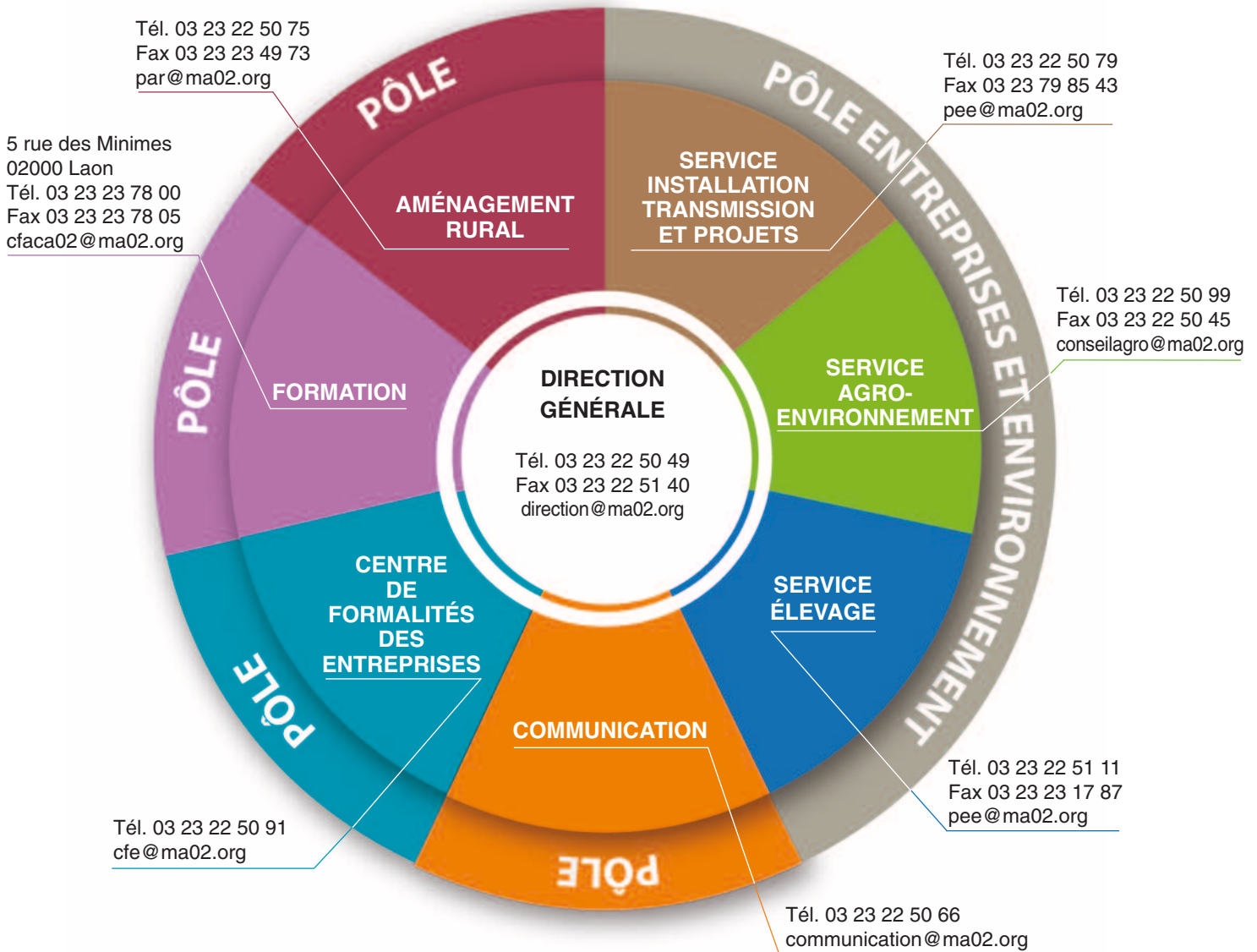
PUBLICATION

Retrouvez toute l'actualité de votre Chambre d'agriculture dans les pages de « L'Agriculteur de l'Aisne ».





La Chambre d'agriculture est à vos côtés au quotidien



Chambre d'agriculture de l'Aisne
1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex

**Retrouvez toutes nos actualités
sur le site de la
Chambre d'agriculture
de l'Aisne**



www.chambres-agriculture-picardie.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE

**Les activités 2014
Une publication de la Chambre d'agriculture
de l'Aisne**

**1 rue René Blondelle
02007 LAON**

Tél. 03 23 22 50 50

Fax 03 23 22 51 40

anne-sophie.fievez@ma02.org

Avec la participation financière de

